

Bonjour,

Propriétaire de puis 2022 d'un terrain situé à Kenrouge (XB 268) en zone U qui passera en zone A

J'avais pour objectif de créer 6 lots d'habitation sur ce grand terrain qui avec le nouveau PLU passera en zone naturelle.

Mon projet a un lien social pour que les primo accédants qui sont en recherche active dans le secteur puissent trouver un ~~seul~~ terrain et/ou une habitation, à moindre coût.

Mon projet avait été transmis à mairie par le CU opérationnel qui avait été accepté.

(CU 29197 23 0268) - 9 Nov 2023, accepté 9 Jan 24

Le terrain était placé de plus à proximité de la dépanche mercale qui est donc opportuniste pour une construction de plusieurs lots.

Que fait-on ? Il y a un intérêt public.

Thomas Moullec
07 81 62 86 06.